



Paris, le 9 mars 2023

MANIFESTE

Ne renonçons pas à des objectifs ambitieux de production de logement social en Ile-de-France

Nous, – Association des organismes de logement social d'Ile-de-France (AORIF), Fondation Abbé Pierre et Association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement (AFFIL) –, avons décidé d'unir nos voix pour mieux nous faire entendre, parce que la situation l'exige, parce que les pouvoirs publics doivent prendre la mesure de la crise du logement et de l'hébergement que connaît l'Ile-de-France.

L'Ile-de-France figure parmi les premières régions européennes en termes de production de richesses. Elle est pourtant la région où les écarts de niveaux de vie sont les plus importants et où s'expriment avec une intensité inouïe les problèmes liés au logement, avec 1,3 million de mal-logés, dont 140 000 sans domicile. Dans ce contexte, nous constatons que l'accès à un logement réellement abordable et à l'hébergement n'est pas considéré à ce jour comme prioritaire.

Des moyens insuffisants pour résoudre la crise du logement en Ile-de-France

Entre 2013 et 2019, l'Ile-de-France disposait des ressorts lui permettant de produire près de 30 000 logements sociaux en moyenne par an, atteignant jusqu'à 36 000 logements sociaux agréés en 2016. Ces volumes de production avaient été rendus possibles par des politiques publiques ambitieuses. C'est ainsi que le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) et le Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) énonçaient en 2013 des objectifs de production de 32 000 à 37 000 logements sociaux chaque année pour atteindre un parc social équivalent à 30% des résidences principales à l'horizon 2030.

Depuis trois années, les agréments de logements sociaux sont en forte baisse et très en retrait des objectifs (2022 : 21 805 agréments, 2021 : 22 259, 2020 : 19 137). Cette séquence très préoccupante va amplifier les difficultés des Franciliens à se loger, dans un contexte de pénurie qui risque de devenir structurel. Cette chute des réalisations n'est pas due à une démobilisation des organismes de logement social, ni à une rareté foncière, mais à une reconnaissance insuffisante de la priorité à accorder au logement social dans les politiques publiques.

La production baisse alors que les besoins des Franciliens et Franciliennes sont de plus en plus importants. Aujourd'hui en Ile-de-France, plus de 780 000 ménages sont demandeurs d'un logement social (en augmentation de 100.000 demandes en 5 ans), représentant 32% de la demande nationale. Seulement 1 demande de logement social sur 10 est satisfaite chaque année.

Des objectifs de production de logements sociaux revus à la baisse par le FNAP pour 2023 : cela est incohérent et inacceptable dans le contexte francilien

Alors qu'il est urgent de développer massivement l'offre de logements social et de structures d'hébergement, **les pouvoirs publics ont fixé pour 2023, par décision du conseil d'administration du Fonds national des aides à la pierre (FNAP), un objectif de financement de seulement 25 000 logements sociaux en Ile-de-France, en très net recul par rapport aux années précédentes¹**. Ce volume de 25 000 agréments est totalement décorrélé des besoins et des objectifs définis au sein de la région.

Nous dénonçons cette nouvelle approche des objectifs, alignée sur les faibles niveaux de production des années antérieures et non pas sur les besoins réels. Cela nous interpelle fortement vis-à-vis des ambitions que l'Etat accorde au développement du parc social en Ile-de-France. Nous la percevons comme un signal particulièrement inquiétant, d'autant que 2023 est une année très importante pour l'Ile-de-France avec la révision des documents stratégiques qui vont encadrer la production (SDRIF-E et SRHH), documents qui avaient précédemment fait du logement social une réelle priorité.

Réaffirmer des ambitions fortes pour la politique du logement en Ile-de-France: des objectifs et des moyens pour répondre aux besoins

Il est urgent de réaffirmer des ambitions fortes pour la production de logements sociaux, en locatif comme en accession sociale, et de structures d'hébergement en Ile-de-France.

Les schémas régionaux définissent la production du logement social pour les années à venir. Arrivant à terme, **ces schémas doivent réaffirmer un objectif annuel ambitieux de production (entre 32 et 37000 logements sociaux). Nous ne pouvons pas nous contenter d'objectifs au rabais.** Ensemble, les organismes franciliens de logement social et les acteurs du logement et de l'hébergement en Ile-de-France sont volontaires pour faire plus.

Les pouvoirs publics franciliens, Etat et collectivités locales, doivent se mobiliser pour soutenir les acteurs d'intérêt général que sont les organismes Hlm et les associations d'insertion par le logement. Cela implique un accès prioritaire aux gisements fonciers et bâtis et une réelle politique foncière. Il est également urgent que les opérateurs de logement social disposent d'un soutien financier digne, face à un retrait régulier de l'Etat observé depuis le milieu des années 2010.

La crise du logement social et de l'hébergement en Ile-de-France ne doit pas être une fatalité.

L'Etat, les collectivités locales, les organismes Hlm et les acteurs de l'insertion par le logement doivent s'associer pour relever collectivement le défi et traduire dans leurs engagements et leurs objectifs une volonté partagée de produire, en volume suffisant, les logements réellement abordables, nécessaires aux habitants actuels et futurs d'Ile-de-France.

Ne renonçons pas !

Contacts presse

Agence The Desk : Christine Singer, 06 03 91 06 13, christine@agencethedesk.com

AORIF : Vincent Rougeot, 01 40 75 52 91, v.rougeot@aorif.org

Fondation Abbé Pierre : Angèle Roblot, 06 23 25 93 79, media@fondation-abbe-pierre.fr

AFFIL : Anne-Laure Hervagault, 07 72 30 63 41, anne-laure.hervagault@affil.fr

¹ L'objectif était de près de 31 400 logements locatifs sociaux en 2022, soit une baisse de 24%.